Editorial

Autor(en): **Nicole, Anne-Marie**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Curaviva : revue spécialisée**

Band (Jahr): **8 (2016)**

Heft 4: **Le coût de la fin de vie : repenser les modèles d'accompagnement de la vieillesse**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

«Pour assurer les soins du futur, un changement de culture est nécessaire.»

Anne-Marie Nicole
Rédactrice

Editorial

À chaque automne, aussi inexorablement que tombent les feuilles des arbres, les coûts de la santé occupent l'actualité sur fond d'annonce des primes des caisses maladie pour l'année à venir. S'invite aussi dans les débats une inquiétude légitime quant à l'impact du vieillissement de la société sur le système de santé et son financement. Sans parler de l'épineux dossier des retraites…

Il est vrai que les perspectives démographiques à l'horizon 2030 – autant dire demain – donnent à réfléchir. Dans une récente étude sur la structure des soins aux personnes âgées dans les vingt-six cantons de Suisse, Jérôme Cosandey, directeur de recherche auprès du laboratoire d'idées Avenir Suisse, relève que, d'ici une vingtaine d'années, le nombre de personnes de 80 ans et plus augmentera de 70% par rapport à la population active (lire en page 6). Quant aux coûts globaux des soins aux personnes âgées, ils pourraient s'élever à plus de 18 milliards de francs en 2030, selon des projections officielles, contre 11 milliards en 2014. Pour assurer les soins du futur, le chercheur parle dès lors de flexibilité, de perméabilité et d'efficience des prestations à mettre en œuvre, selon une approche globale. Dans cette perspective, il plaide en faveur d'une diversité des prestations pour être plus en adéquation avec la diversité des situations et l'évolution des besoins.

Si les cantons ont pour l'heure choisi des solutions différentes pour répondre au même défi du vieillissement démographique, les esprits semblent converger vers la nécessité d'un changement de culture dont les principaux enjeux sont le décloisonnement, la coordination et la continuité des soins. Pour Andrea Grünenfelder, collaboratrice scientifique à l'Institut zurichois Neumünster, qui consacre ses travaux et ses recherches à la qualité de vie des personnes âgées, il n'est plus question d'opposer prestations ambulatoires et stationnaires, mais de les faire coexister pour s'orienter vers de nouveaux modèles de prise en charge du grand âge (lire en page 10). Quelques projets pionniers montrent qu'il est possible de prodiguer des soins à domicile, même lourds. À condition toutefois de modifier le système de facturation des prestations…

Au-delà de nos frontières aussi, les pays voisins négocient le tournant démographique, chacun à sa façon. L'Allemagne, par exemple, fait notamment le pari de la solidarité intergénérationnelle et de nouvelles formes de bénévolat. En France, la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, entrée en vigueur au 1er janvier 2016, table sur la prévention et la promotion de la santé pour préserver l'autonomie des personnes âgées et leur maintien à domicile le plus longtemps possible. Dans cette optique, les établissements de soins de longue durée sont de plus en plus nombreux à se réorganiser en «plates-formes gérontologiques» et autres «pôles des aînés» pour faire le lien entre domicile et institution et mettre leurs compétences au service des aînés de la commune ou du quartier.

Aujourd'hui, il est nécessaire de réorganiser les structures, voire de développer de nouveaux modèles et de nouvelles pratiques de soins et d'accompagnement des personnes vulnérables. Au-delà de l'enjeu financier, c'est un défi de société. ●